

**Association  
Groupe santé Genève**

Rapport de l'organe de révision sur les  
comptes annuels

Exercice 2025

**Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2025  
à l'Assemblée générale de Groupe santé Genève**

***Rapport sur l'audit des comptes annuels***

*Opinion d'audit*

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**Association Groupe santé Genève (ci-après l'Association)**, Genève, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2025 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC, plus particulièrement RPC 21.

Ces comptes annuels de l'entité sont par ailleurs conformes à la loi suisse, aux articles de loi traitant de l'établissement et de la présentation des comptes annuels contenus dans les dispositions légales de la République et Canton de Genève (LGAF, LIAF, LGEPA), aux directives étatiques et aux statuts.

*Fondement de l'opinion d'audit*

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'**Association**, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

*Autre point*

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé dans son rapport du 24 avril 2025 une opinion non modifiée sur ces comptes annuels.

*Responsabilités du Comité de l'association relatives aux comptes annuels*

Le **Comité** est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC, plus particulièrement RPC 21, et aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le **Comité** est responsable d'évaluer la capacité de l'**Association** à poursuivre l'exploitation de l'entité. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'**Association** à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le **Comité** a l'intention de liquider l'entité ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

*Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels*

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'entité.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

NB LN

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le **Comité** du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'entité à cesser son exploitation.

Nous communiquons au **Comité**, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

#### **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du **Comité de l'association**.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 28 avril 2026

L'organe de révision

ALBER & ROLLE  
Experts-comptables Associés SA



Frédéric Crochet  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Olivier Scheidegger  
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- Bilan au 31 décembre 2025 d'un total actif de CHF 701'790.53
- Compte de résultat présentant un bénéfice de 10'424.68
- Tableau de trésorerie
- Tableau de variation des fonds
- Annexe aux comptes annuels

# ● Groupe ● santé ● Genève ●

## ETATS FINANCIERS - 2025

- BILAN
- COMPTE DE RESULTAT
- TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE
- TABLEAU DE VARIATION DES FONDS
- ANNEXES

# ● Groupe ● santé ● Genève ●

## ● BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIFS	notes	2025 CHF	2024 CHF
<b>Actifs circulants</b>			
Caisse		331,05	1 313,70
Liquidités des fonds affectés		199 814,39	205 552,16
Avoirs bancaires		419 439,47	302 101,98
<b>Liquidités</b>	<b>D.1.</b>	<b>619 584,91</b>	<b>508 967,84</b>
Préservatifs		1 486,20	2 040,70
Imprimables		8 143,19	8 777,20
Matériel de dépistage		16 576,78	12 941,60
<b>Stock</b>	<b>D.2.</b>	<b>26 206,17</b>	<b>23 759,50</b>
Actifs transitoires		50 876,45	39 395,81
Comptes de liaison "liquidités des fonds affectés"		114 455,72	9 064,99
Compte de liaison "avoirs bancaires"		-114 455,72	-9 064,99
Avance		2 059,45	1 510,00
<b>Comptes de régularisation actif</b>	<b>D.3.</b>	<b>52 935,90</b>	<b>40 905,81</b>
<b>Total Actifs Circulants</b>		<b>698 726,98</b>	<b>573 633,15</b>
<b>Actifs immobilisés</b>			
Matériel Informatique		-	1,00
Parc Informatique 2021		-	1,00
Mobiliers		3 063,55	1,00
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>D.4.</b>	<b>3 063,55</b>	<b>3,00</b>
Immobilisations financières		-	-
<b>Total Actifs Immobilisés</b>		<b>3 063,55</b>	<b>3,00</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>701 790,53</b>	<b>573 636,15</b>

AB

Ln

# ● Groupe ● santé ● Genève ●

## ● BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

PASSIFS	notes	2025 CHF	2024 CHF
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>			
Salaires et charges sociales à payer		31 589,57	23 336,28
Passifs transitoires		45 704,06	63 988,09
<b>Comptes de régularisation passif</b>	D.5.	<b>77 293,63</b>	<b>87 324,37</b>
Vacances dues		53 142,27	55 087,51
Heures supplémentaires dues		20 583,02	6 593,20
<b>Provisions</b>	D.6.	<b>73 725,29</b>	<b>61 680,71</b>
<b>Part du résultat à rétrocéder à l'Etat de Genève</b>	D.7.	-	<b>120 167,50</b>
<b>Part subv. non dépensée à restituer à la Ville de Genève</b>		-	<b>7 430,00</b>
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>			
<b>Part du résultat à rétrocéder à l'Etat de Genève</b>	D.7.	-	-
<b>Total Capitaux Etrangers</b>		<b>151 018,92</b>	<b>276 602,58</b>
<b>Capital des fonds</b>			
Fonds Parc Informatique 2021		-	1,00
Fonds Solidarité		53 083,40	50 163,27
Fonds Pôle Médical		120 000,00	0,72
Fonds Patients Précarisé VIH		9 567,30	9 663,30
Fonds projet "Santé croisée"		-	-
Fonds projet "I love my sisters"		-	-
Fonds projet "Trans free shop"		-	-
Fonds projet "Passer'Elles"		30 257,07	60 697,03
Fonds projet "Petit jardin"		367,53	1 460,18
Fonds projet "APA hospice"		47 765,80	18 449,50
Fonds projet "Je pense donc je bouge"		47 064,46	49 033,60
Fonds projet "Cuisine"		-	1 655,65
Fonds projet "Santé Holistyx"		1 110,25	-
Fonds projet "ViiV"		5 054,30	-
<b>Total Capital Des Fonds</b>		<b>314 270,11</b>	<b>191 124,25</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Perte et profit reporté		105 909,32	-184 609,98
Part à rétrocéder 2021-2024 reclassée	D.7.	120 167,50	-
Part du résultat à conserver période 2025-2030		-	-
Part du résultat à conserver période 2021-2024		-	267 964,48
Résultat de l'exercice [bénéfice +/- perte]		10 424,68	22 554,82
<b>Total Capitaux Propres</b>		<b>236 501,50</b>	<b>105 909,32</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>701 790,53</b>	<b>573 636,15</b>

DB LN

● Groupe ● santé ● Genève ●

● COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/25 au 31/12/25

	notes	2025 CHF	Budget CHF	2024 CHF
<b>PRODUITS</b>				
Etat de Genève (OCS)		1 662 500,00	1 662 653,00	1 330 122,00
Etat de Genève (BPEV)		7 000,00		-
Ville de Genève		13 754,00		856,00
<b>Subventions des collectivités publiques</b>	D.8.	<b>1 683 254,00</b>	<b>1 662 653,00</b>	<b>1 330 978,00</b>
Dons	D.9.	312 284,12	60 000,00	335 392,41
Sponsoring		-	16 289,00	-
Cotisations des membres		2 150,00	3 500,00	2 378,00
<b>Dons et cotisations</b>		<b>314 434,12</b>	<b>79 789,00</b>	<b>337 770,41</b>
<b>Collectes</b>	D.10.	<b>395 975,55</b>	<b>370 700,00</b>	<b>440 852,80</b>
Consultation médicale		20 364,60	40 000,00	31 800,80
Loyer et charges refacturés à des tiers		-		19 109,90
Prestations de services		5 100,00	3 500,00	1 068,50
Produits des ventes		2 251,10	1 500,00	3 800,03
Produits divers		4 308,55	3 500,00	29 221,15
<b>Autres produits</b>	D.11.	<b>32 024,25</b>	<b>48 500,00</b>	<b>85 000,38</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>2 425 687,92</b>	<b>2 161 642,00</b>	<b>2 194 601,59</b>

NB LN

● COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/25 au 31/12/25

	notes	2025 CHF	Budget CHF	2024 CHF
<b>CHARGES</b>				
Salaires bruts & Indemnités		1 569 757,39		1 526 293,30
./ Indemnités des assurances		-73 241,00		-75 540,50
Charges sociales		261 292,09		256 950,24
Formation continue et supervisions		4 565,60		2 867,15
Frais de personnel		6 909,40		9 965,85
./ Charges de pers. à charge des fonds affectés		-81 079,93		-309 692,01
<b>Charges de personnel</b>	D.12.	<b>1 688 203,55</b>	<b>1 800 342,00</b>	<b>1 410 844,03</b>
Loyer		144 204,00		144 204,00
Electricité		6 036,56		7 121,94
Chauffage		-2 333,45		2 705,50
Entretiens des locaux		5 064,20		1 310,80
<b>Charges de locaux</b>	D.13.	<b>152 971,31</b>	<b>157 000,00</b>	<b>155 342,24</b>
Frais de bureau (copies, imprimés, poste,...)		28 398,43	32 000,00	38 612,61
Maintenance informatique & base de données		54 050,98	44 500,00	42 052,42
Téléphone & internet		10 657,36	14 800,00	12 604,90
Honoraires fiduciaire et révision		62 057,33	60 000,00	62 590,10
Honoraires graphisme et divers		4 275,10		9 430,10
Matériel et mobilier		13 269,48	7 500,00	5 250,05
<b>Charges administratives</b>		<b>172 708,68</b>	<b>158 800,00</b>	<b>170 540,18</b>
Location de salle et de matériel		9 688,50	7 500,00	7 960,00
Cotisations		300,00	3 000,00	2 434,40
Frais de véhicule		-		-
Alimentation & boisson		9 653,72	10 000,00	9 556,27
Médicaments, analyses & matériel de dépistage		48 772,54	21 000,00	3 051,60
Matériel de prévention		6 537,15	4 000,00	6 462,10
<b>Charges de fonctionnement</b>		<b>74 951,91</b>	<b>45 500,00</b>	<b>29 464,37</b>
<b>Charge de projets</b>		<b>9 728,17</b>	-	-
<b>Dépenses des fonds</b>		<b>169 472,41</b>	-	<b>483 159,44</b>
<b>Amortissements</b>	D.4.	<b>495,95</b>	-	<b>20 131,45</b>
<b>Part de subventions à restituer à la Ville de Genève</b>		-	-	<b>7 430,00</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>2 268 531,98</b>	<b>2 161 642,00</b>	<b>2 276 911,71</b>

NB

LN

● Groupe ● santé ● Genève ●

● COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/25 au 31/12/25

	notes	2025 CHF	Budget CHF	2024 CHF
Report Total Produits		2 425 687,92	2 161 642,00	2 194 601,59
Report Total Charges		2 268 531,98	2 161 642,00	2 276 911,71
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>157 155,94</b>	<b>-</b>	<b>-82 310,12</b>
Produits intérêts bancaires		-		0,90
Charges intérêts bancaires		-		-
Réévaluation de change		-		-231,45
<b>Résultats financiers</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-230,55</b>
Produits sur exercices antérieurs		1 650,00		-
Charges sur exercices antérieurs		-24 376,15		-275,20
Produits extraordinaires		-		66,35
Charges extraordinaires		-859,25		-24 961,69
<b>Résultats exercices antérieurs et exceptionnels</b>	D.14.	<b>-23 585,40</b>	<b>-</b>	<b>-25 170,54</b>
<b>RESULTAT INTERMEDIAIRE</b>		<b>133 570,54</b>	<b>-</b>	<b>-107 711,21</b>
Attributions aux fonds affectés		-292 619,27		-321 268,05
Dissolution fonds affectés		169 472,41		500 503,54
Dissolution Fonds parc informatique 2021		1,00		18 695,00
<b>Variation capital des fonds</b>		<b>-123 145,86</b>	<b>-</b>	<b>197 930,49</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (avant répartition)</b>		<b>10 424,68</b>	<b>-</b>	<b>90 219,28</b>
Part du résultat à rétrocéder à l'Etat de Genève	D.7.	-		-67 664,46
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>10 424,68</b>	<b>-</b>	<b>22 554,82</b>

KB LN

● TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE 2025

	2025 CHF	2024 CHF
<b>Résultat de l'exercice (après répartition)</b>	<b>10 424,68</b>	<b>22 554,83</b>
+ Amortissements	495,95	20 131,45
+ Diminution/- Augmentation des créances	-	-
+ Diminution/- Augmentation des comptes de régularisation actif	-12 030,09	58 798,26
+ Diminution/- Augmentation des stock	-2 446,67	-4 549,93
- Diminution/+ Augmentation des provisions	12 044,58	-1 274,10
- Diminution/+ Augmentation des comptes de régularisation passif	-10 030,74	42 621,11
<b>Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation</b>	<b>-1 542,29</b>	<b>138 281,62</b>
- Investissement dans les immobilisations financières	-	-
- Investissement dans les immobilisations corporelles	-3 556,50	-
+ Désinvestissement dans les immobilisations financières	-	-
+ Désinvestissement dans les immobilisations corporelles	-	-
<b>Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement</b>	<b>-3 556,50</b>	<b>-</b>
- Diminution/+ Augmentation Capital des fonds	123 145,86	-197 928,02
- Diminution/+ Augmentation Subvention non dépensée à restituer	-7 430,00	7 430,00
- Diminution/+ Augmentation Part du résultat à rétrocéder à l'Etat de Genève	-120 167,50	67 664,46
- Diminution/+ Augmentation Capitaux propres	120 167,50	-
<b>Flux de trésorerie résultant de l'activité de financement</b>	<b>115 715,86</b>	<b>-122 833,57</b>
<b>Variation des liquidités</b> <i>(voir annexe E)</i>	<b>110 617,07</b>	<b>15 448,05</b>
<i>Liquidités: solde initial</i>	<i>508 967,84</i>	<i>493 519,79</i>
<i>Liquidités: solde final</i>	<i>619 584,91</i>	<i>508 967,84</i>
<i>Variation des liquidités</i>	<i>110 617,07</i>	<i>15 448,05</i>

KB

GN

## ● Groupe ● santé ● Genève ●

### ● TABLEAU DE VARIATION DES FONDS 2025

	Solde au 31.12.2024	Résultat 2024	Dotations 2025	Utilisation 2025	Solde au 31.12.2025
Perte et profit reporté	-184 609,98	290 519,30			105 909,32
Part à rétrocéder 2021-2024 reclassée	-		120 167,50		120 167,50
Part du résultat à conserver période 2021-2024	267 964,48	-267 964,48			-
Résultat de l'exercice	22 554,82	-22 554,82	10 424,68		10 424,68
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>105 909,32</b>	<b>-</b>	<b>130 592,18</b>	<b>-</b>	<b>236 501,50</b>
Fonds Parc Informatique 2021	1,00	-	-	-1,00	-
Fonds Solidarité	50 163,27	-	48 970,02	-46 049,89	53 083,40
Fonds Patients Précarisés VIH	9 663,30	-	-	-96,00	9 567,30
Fonds Pôle Médical	0,72	-	120 000,00	-0,72	120 000,00
Fonds projet "Passer'Elles"	60 697,03	-	4 108,00	-34 547,96	30 257,07
Fonds projet "Je pense donc je bouge"	49 033,60	-	-	-1 969,14	47 064,46
Fonds projet "Santé croisée"	-	-	-	-	-
Fonds projet "I love my sisters"	-	-	-	-	-
Fonds projet "Trans free shop"	-	-	10 504,00	-10 504,00	-
Fonds projet "Petit jardin"	1 460,18	-	-	-1 092,65	367,53
Fonds projet "APA hospice"	18 449,50	-	71 137,25	-41 820,95	47 765,80
Fonds projet "Cuisine"	1 655,65	-	22 595,70	-24 251,35	-
Fonds projet "Santé Holistyx"	-	-	10 250,00	-9 139,75	1 110,25
Fonds projet "Viiv"	-	-	5 054,30	-	5 054,30
<b>Total capital des fonds</b>	<b>191 124,25</b>	<b>-</b>	<b>292 619,27</b>	<b>-169 473,41</b>	<b>314 270,11</b>

(voir annexe F)

### ● TABLEAU DE VARIATION DES FONDS 2024

	Solde au 31.12.2023	Résultat 2023	Dotations 2024	Utilisation 2024	Solde au 31.12.2024
Perte et profit reporté	-184 609,98				-184 609,98
Part du résultat à conserver période 2021-2024	12 541,94	255 422,54			267 964,48
Résultat de l'exercice	255 422,54	-255 422,54	22 554,82		22 554,82
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>83 354,50</b>	<b>-</b>	<b>22 554,82</b>	<b>-</b>	<b>105 909,33</b>
Fonds parc informatique 2021	18 696,00	-	-	-18 695,00	1,00
Fonds de solidarité	90 137,37	-	97 426,89	-137 400,99	50 163,27
Fonds pôle médical	250 581,79	-	26 008,09	-276 589,16	0,72
Fonds patients précarisés VIH	9 759,30	-	-	-96,00	9 663,30
Fonds projet "Santé femmes"	-	-	74 800,00	-14 102,97	60 697,03
Fonds projet "Santé croisée"	9 941,15	-	10,80	-9 951,95	-
Fonds projet "I love my sisters"	1 452,35	-	145,65	-1 598,00	-
Fonds projet "Trans free shop"	8 484,31	-	10 784,59	-19 268,90	-
Fonds projet "Petit jardin"	-	-	6 375,00	-4 914,82	1 460,18
Fonds projet "APA hospice"	-	-	52 419,50	-33 970,00	18 449,50
Fonds projet "Je pense donc je bouge"	-	-	49 040,00	-6,40	49 033,60
Fonds projet "Cuisine"	-	-	4 260,00	-2 604,35	1 655,65
<b>Total capital des fonds</b>	<b>389 052,27</b>	<b>-</b>	<b>321 270,52</b>	<b>-519 198,54</b>	<b>191 124,25</b>

MB

LA

● RUBRIQUES DES ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2025

A. Organisation

B. Principes comptables et d'évaluation

C. Autres informations

D. Notes relatives aux comptes de bilan et compte de résultat

E. Notes relatives au tableau de flux de trésorerie

F. Notes relatives au tableau de variation des fonds

G. Autres remarques et commentaires

NB LA

● ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2025

**A. Organisation**

**A.1. Statuts**

L'Association est régie par les Statuts approuvés en assemblée générale le 9 juin 1997, modifiés le 22 mai 2000, le 14 mai 2001, le 20 mai 2003, le 9 mai 2005, le 14 mai 2019, le 22 juin 2021 et le 25 avril 2023. Ils remplacent les statuts du 26 janvier 1987 qui sont abrogés.

**A.2. Exonération fiscale**

L'Association est exonérée fiscalement selon renouvellement du Conseil d'Etat du 14 janvier 2009 pour une durée de 10 ans. Selon l'information aux associations professionnelles No 1/2016 du 4 mai 2016, l'association est exonérée fiscalement pour une durée indéterminée.

**A.3. Organe de révision**

L'organe de révision est la Fiduciaire Alber & Rolle SA, Chemin Frank-Thomas 34, 1208 Genève.

**A.4. Registre du commerce**

L'Association Groupe Santé Genève est inscrite au Registre du commerce de Genève sous le numéro CHE-106.496.114.

**A.5. Comité**

La composition du comité a été modifiée lors de l'assemblée générale du 27 mai 2025 puis lors de l'assemblée générale extraordinaire du 11 novembre 2025. Les démarches pour les mutations au registre du commerce sont en cours.

Jusqu'au 27.05.25, le Comité se composait de la manière suivante :

Prénom	Nom	Ville	Fonction
Gaspard	Ostrowski	Carouge	Président
Martine	Baudin	Genève	Trésorière
Lea	Dettwiler	Genève	Secrétaire
Mathieu	Rougemont	Genève	Membre
Christine	Husson Strolz	St Pierre en Faucigny (FR)	Membre

Du 28.05.2025 jusqu'au 11.11.25, le Comité se composait de la manière suivante :

Prénom	Nom	Ville	Fonction
Gaspard	Ostrowski	Carouge	Président
Martine	Baudin	Genève	Trésorière
Lea	Dettwiler	Genève	Secrétaire
Mathieu	Rougemont	Genève	Membre
Fabienne	Saunier	Genève	Membre

Depuis le 12.11.25, le Comité se compose de la manière suivante :

Prénom	Nom	Ville	Fonction
Martine	Baudin	Genève	Présidente
Ludivine	Mayer	Genève	Trésorière
Lea	Dettwiler	Genève	Secrétaire
Mathieu	Rougemont	Genève	Membre
Fabienne	Saunier	Genève	Membre

**A.6. Liste des personnes habilitées à signer**

La liste des personnes habilitées à signer a été modifiée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 11 novembre 2025. Les démarches pour les mutations au registre du commerce sont en cours.

Jusqu'au 11.11.25 :

Prénom	Nom	Ville	Mode de signature
Gaspard	Ostrowski	Carouge	Collective à deux
Anne	Saturno	Genève	Collective à deux
Martine	Baudin	Genève	Collective à deux
Barbara	Pralong Seck	Genève	Collective à deux
Omar	Dahmoune	Genève	Collective à deux

Depuis le 12.11.25 :

Prénom	Nom	Ville	Mode de signature
Anne	Saturno	Genève	Collective à deux
Martine	Baudin	Genève	Collective à deux
Barbara	Pralong Seck	Genève	Collective à deux
Egzona	Fazlija	Genève	Collective à deux

LB LN

● ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2025

**B. Principes comptables et d'évaluation**

**B.1. Principes généraux pour l'établissement des comptes**

Conformément aux Swiss GAAP et notamment RPC 21, les comptes annuels comprennent les états suivants :

- 1 Bilan
- 2 Compte de résultat
- 3 Tableau de flux de trésorerie
- 4 Tableau de variation des fonds
- 5 Annexes aux comptes
- 6 Rapport de performance

Les états financiers sont conformes au Code des Obligations suisse, aux statuts de l'Association, à la Loi sur les Indemnités et les Aides Financières (LIAF), à la Loi sur la Gestion Administrative et Financière de l'Etat de Genève (LGAF) et aux recommandations relatives à la présentation des comptes ou Swiss GAAP RPC 21.

Les comptes annuels de l'Association sont conformes à la "True and Fair View". Ils sont établis en respectant l'hypothèse de la continuité d'exploitation et la délimitation périodique et matérielle des exercices. Les comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'Association.

Les charges et produits sont correctement délimités sur la période d'après la date à laquelle ils ont été générés ("accrual basis method").

Tous les événements importants, en particulier ceux survenus après la clôture des comptes et qui pourraient modifier l'évaluation de certains postes des états financiers ont été pris en considération.

**B.2. Enregistrement et évaluation**

Les opérations sont transcrites dans les livres au jour de leur conclusion. Les créances et les engagements sont portés au bilan à leur valeur nominale. Les dons sont enregistrés comme affectés ou sans affectation en fonction du choix du donateur.

**B.3. Immobilisations corporelles, incorporelles et amortissements**

Le seuil au-delà duquel les dépenses sont activables est de CHF 2 000,00.

Les amortissements pour le matériel informatique sont calculés linéairement sur 3 ans.

Les amortissements pour les machines et mobiliers sont linéaires sur 3 ans.

Les locaux occupés depuis décembre 2010 ont été amortis linéairement depuis 2011 sur 12 ans (= durée du bail).

**B.4. Compte de régularisation et comptes correctifs de valeur**

Les charges à payer, les charges payées d'avance, les produits à recevoir et les produits encaissés d'avance sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée pour chaque risque éventuellement identifié à la date de clôture des comptes. Son montant étant estimé selon les sorties de fonds vraisemblables.

**C. Autres informations**

**C.1. Valeur assurance incendie**

Description	Valeur incendie	Estimation fiscale
Immeuble	n/a	n/a
Mobilier, Machine	215 000,00	n/a

**C.2. Engagements de prévoyance**

Les employé-exs sont assuré-exs contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et de la mort conformément aux dispositions de la loi fédérale (LPP) par Axa Winterthur. Le plan de prévoyance est établi selon le principe de primauté des cotisations. Il est financé à 50% par les employé-exs et à 50% par l'employeur.

Autres informations relatives à la prévoyance :

- Taux de couverture de l'institution de prévoyance au 31.12.2025 : 109.97 %  
(taux publié sous "Chiffres-clés" avec mention "estimé et non révisé")

**C.3. Engagement hors bilan**

Engagement découlant du bail à loyer des locaux dont l'échéance était prévue fin 2024, désormais renouvelé tacitement chaque année (CHF 144 204,00 annuel).

**C.4. Budget**

Le budget 2025 a été validé par le Comité en sa séance du 21 janvier 2025.

LN AS

● ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2025

D. Notes relatives aux comptes de bilan et compte de résultat

D.1. Liquidités

	2025	2024
Caisse	331,05	1 313,70
<b>Total des caisses</b>	<b>331,05</b>	<b>1 313,70</b>
BCG FDS DE SOLIDARITE	48 826,80	67 115,42
BCG FDS HUG PATIENT VIH	9 567,30	9 663,30
BCG FDS POLE MEDICAL	-24,00	0,72
BCG FDS PROJETS COMMUNAUTAIRES*	54 234,51	19 042,09
BCG FDS PASSER'ELLES	40 145,32	60 697,03
BCG FDS JE PENSE DONC JE BOUGE	47 064,46	49 033,60
<b>Total des liquidités des fonds affectés</b>	<b>199 814,39</b>	<b>205 552,16</b>
BCGE Compte courant	230 539,89	96 155,62
BCGE Collectes de rue	92 232,02	43 350,30
BCGE Porte-à-porte	21 434,75	18 365,75
BCGE Retrait cash	2 476,95	-
PostFinance Collectes de rue	57 442,96	131 282,46
PostFinance Porte-à-porte	15 312,90	12 947,85
UBS Collectes de rue	-	-
UBS Porte-à-porte	-	-
<b>Total des avoirs bancaires</b>	<b>419 439,47</b>	<b>302 101,98</b>
<b>Total des liquidités</b>	<b>619 584,91</b>	<b>508 967,84</b>

\*PROJETS : Santé croisée / I love my sisters / Trans free shop / Petit jardin / APA Hospice / Cuisine / Santé Holistyx / Viiv

D.2. Stocks

Les stocks ont fait l'objet d'un inventaire physique fin 2025.

D.3. Comptes de régularisation actif

	2025	2024
Indemnités d'assurances	20 069,20	12 468,75
Don particulier (succession)	10 000,00	10 000,00
Abonnements presse	-	107,56
Caisse des médecins	7 226,00	-
Rattrapage LPP (part employés)	263,75	-
<b>Total des produits à recevoir</b>	<b>37 558,95</b>	<b>22 576,31</b>
Loyer	12 017,00	12 017,00
Maintenance informatique	700,50	3 735,95
Location de salle	600,00	600,00
Poste	-	366,55
Cotisation diverse	-	100,00
<b>Total des charges payées d'avance</b>	<b>13 317,50</b>	<b>16 819,50</b>
Compte de liaison Fonds de solidarité	4 256,60	-888,25
Compte de liaison Fonds projet "Trans free shop"	-1 237,70	9 330,59
Compte de liaison Fonds projet "APA hospice"	1 208,30	-1 189,45
Compte de liaison Fonds projet "I love my sisters"	-	145,65
Compte de liaison Fonds projet "Cuisine"	666,05	1 655,65
Compte de liaison Fonds projet "Santé Croisée"	55,72	-
Compte de liaison Fonds projet "Passer'Elles"	-9 888,25	-
Compte de liaison Fonds projet "Pôle Santé"	120 024,00	-
Compte de liaison Fonds projet "Petit Jardin"	121,00	-
Compte de liaison Fonds projet "Santé Holistyx"	-750,00	-
Compte de liaison Fonds projet "Viiv"	-	-
Compte de liaison	-114 455,72	-9 054,19
Avance	2 059,45	1 510,00
<b>Total autres</b>	<b>2 059,45</b>	<b>1 510,00</b>
<b>Total comptes de régularisation actif</b>	<b>52 935,90</b>	<b>40 905,81</b>

AB LN

D.4. Immobilisations corporelles

Un inventaire des biens mobiliers au 31.12.2025 a été réalisé.

Désignation	Valeur nette au 31.12.2024	Achats	Amort. 2025	Valeur nette au 31.12.2025
Matériel informatique	1,00	-	-1,00	-
Parc informatique 2021	1,00	-	-1,00	-
Mobilier/machine	1,00	3 556,50	-493,95	3 063,55
<b>TOTAUX</b>	<b>3,00</b>	<b>3 556,50</b>	<b>-493,95</b>	<b>3 063,55</b>

D.5. Comptes de régularisation passif

	2025	2024
Salaires nets à payer	-329,60	170,30
AVS à payer	19 634,72	16 480,75
Ass. maternité à payer	96,97	94,90
LPP à payer	1 966,00	-164,20
Impôt à la source à payer	2 213,39	-29,86
Alloc. familiales à payer	3 371,95	2 847,30
Assurances à payer	2 630,90	2 132,20
LAA à payer	2 005,24	1 804,89
<b>Total salaires et charges sociales à payer</b>	<b>31 589,57</b>	<b>23 336,28</b>
Honoraires (fiduciaires et révision)	22 594,40	32 269,20
Analyses laboratoires	7 482,10	22 745,10
Service civiliste	2 358,50	-
Téléphone & internet	1 163,35	-
Frais de formation et de personnel	1 046,95	4 570,00
Cotisation Après-GE	500,00	-
Médicaments, pharmacie	-	1 748,00
Electricité (SIG)	1 011,50	1 200,59
Honoraire (iRaiser)	6 360,00	-
Défraiements Trans Free Shop	2 733,75	-
Autres (matériel de bureau et autres)	453,51	1 455,20
<b>Total autres charges à payer</b>	<b>45 704,06</b>	<b>63 988,09</b>
<b>Total comptes de régularisation passif</b>	<b>77 293,63</b>	<b>87 324,37</b>

D.6. Provisions

	2025	2024
Vacances dues	53 142,27	55 087,51
Heures supplémentaires dues	20 583,02	6 593,20
<b>Total des provisions</b>	<b>73 725,29</b>	<b>61 680,71</b>

Les vacances et heures supplémentaires dues correspondent au suivi détaillé par employé-exs. Le GsG a transitionné à une solution tiers (Tipee) afin notamment de faciliter le suivi des heures supplémentaires et vacances dues. Les soldes 2025 par employé-exs ont été rentrés dans Tipee qui centralise à présent ces données.

DB LN

● ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2025

D.7. Part du résultat à rétrocéder à l'Etat de Genève

Contrat de prestation, article 13, al. 2 : Groupe santé Genève conserve 25% de son résultat annuel de l'activité subventionnée et conserve 100% de son résultat de l'activité non subventionnée issue de donations privées. Le solde est restituable à l'Etat sous réserve des dispositions de l'alinéa 3.

a) Part du résultat 2021-2024 à rétrocéder à l'Etat de Genève

Dans les comptes 2024, à l'issue du contrat de prestations 21-24, figure une part du résultat à rétrocéder à l'Etat de Genève de CHF 120 167,50. Dans son courrier du 30.09.2025, l'OCS confirme la non-restitution de cette part du résultat. La provision a été reclassée dans les fonds propres afin de ne pas impacter le résultat de l'exercice 2025 marquant le début du nouveau contrat de prestation 25-30.

b) Part du résultat 2025 à rétrocéder à l'Etat de Genève

La comptabilité analytique permet la distinction des charges directes de l'activité subventionnée, respectivement de l'activité non-subventionnée. En 2025, les charges directes liées au contrat de prestations sont de CHF 1 394 387. Les charges indirectes sont réparties entre l'activité subventionnée et non-subventionnée proportionnellement aux charges directes. En 2025, les charges directes du contrat de prestations représente 86% des charges directes du G<sub>S</sub>G, et le total des charges indirectes (transversales) se montent à CHF 646 294. Les coûts indirects rattachés au contrat de prestations sont donc de CHF 555 519.

Compte tenu de la subvention de CHF 1 662 500, de coûts directs de CHF 1 394 387 et de coûts indirects de CHF 555 519, le résultat de l'activité subventionnée est une perte de CHF -287 405. Cette perte est compensée par un bénéfice du côté de l'activité non subventionnée de CHF 297 830, pour un résultat global de CHF 10 425.

Analyse du résultat	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Coûts Directs CP	-1 394 387						
Coûts Indirects CP	555 519						
Subvention CP	1 662 500						
Résultat CP	-287 405	-	-	-	-	-	
Résultat hors CP	297 830						
Résultat Global	10 425						
Répartition	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Résultat CP	-287 405						
25% à conserver	-71 851						
75% à rétrocéder	-215 554						
cumul à rétrocéder	-215 554	-215 554	-215 554	-215 554	-215 554	-215 554	

D.8. Subventions des collectivités publiques

Le contrat de prestations 2025-2028 garantit la subvention annuelle par l'OCS de CHF 1 662 500 jusqu'à son terme. Le contrat a été prolongé de deux ans (jusqu'en 2030) sur décision de l'Etat de Genève.

Une subvention ponctuelle l'Etat de Genève (BPEV) de CHF 7 000 a été perçue dans le cadre du projet "Santé Holistyx".

L'Agenda 21 de la Ville de Genève a contribué avec des aides financières d'un total de CHF 13 754, dont CHF 3 250 pour le projet "Santé Holistyx", et CHF 10 504 pour le projet "Trans Free Shop".

D.9. Dons

	2025	2024
<u>Dons affectés</u>		
Dons institutions & fondations (fds "APA Hospice")	71 137,25	39 299,50
Dons institutions & fondations (fds "Petit jardin")	-	6 375,00
Dons institutions & fondations (fds "Je pense...")	-	49 040,00
Dons institutions & fondations (fds "Cuisine")	22 595,70	4 260,00
Dons institutions & fondations (fds "Santé Croisée")	4 108,00	74 800,00
Dons institutions & fondations (fds Solidarité)	4 891,30	-
Dons particuliers & entreprises (fds Solidarité)	32 747,65	76 734,59
Dons particuliers & entreprises (fds ViiV)	5 054,30	-
Dons consultation médicale (fds Solidarité)	7 331,07	13 225,48
Don fondation privée (fds Pôle médical)	120 000,00	23 928,89
<u>Dons libres</u>		
Dons particuliers & entreprises	6 410,85	11 431,95
Dons ASS fonds membres	38 008,00	36 297,00
<b>Total des dons</b>	<b>312 284,12</b>	<b>335 392,41</b>

LLB LN

● ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2025

D.10. Collectes

	2025	2024
Dons par débit direct et débit LSV	402 282,00	449 323,40
Frais de gestion bancaire	-6 306,45	-8 470,60
<b>Collectes de rue et porte-à-porte</b>	<b>395 975,55</b>	<b>440 852,80</b>

Les campagnes successives des collectes de rues (démarrées en 2011 et arrêtées en juillet 2016), sont stables avec un taux d'attrition contenu et régulier (~10% en 2025).

D.11. Autres produits

La consultation médicale a généré un revenu de CHF 20 364,60.

Les prestations de services (CHF 5 100) sont issues de formations données à l'extérieur ainsi que des "petits jobs" refacturés.

Un produit de CHF 4 000 a été perçu suite à une décision judiciaire.

Le produit des ventes de préservatif, PEP et PrEP est de CHF 2 251,10.

D.12. Charges de personnel

Le nombre total de collaborateur-icexs est de 24 au 31.12.2025, représentant 14,5 EPT en moyenne annuelle.

Depuis le 1er janvier 2024, l'association est au bénéfice d'une assurance perte de gain auprès de Allianz Assurances.

Les charges de personnel à charge des fonds affectés sont reclassées par le biais du compte du même nom, vers les comptes de "dépenses" des fonds concernés.

D.13. Charges de locaux - Loyer

La charge nette de loyer s'élève à CHF 144 204.00 par an (charges comprises) et bénéficie d'une subvention non-monnaire de la Ville de Genève d'un montant de CHF 45'000.- représentant la différence avec le prix du marché.

D.14. Résultats exercices antérieurs et extraordinaires

Le produit sur exercice antérieur de CHF 1 650,00 est lié à un remboursement de l'Etat de Genève (2024).

Les charges sur exercices antérieurs de CHF 24 376,15 correspondent à des frais de laboratoire mis à charge des fonds Solidarité (CHF 13 581,20) et Passer'Elles (CHF 10 794,95) en 2024, et qui après analyse par le pôle médical du GsG devaient être à charge du GsG. La correction a été effectuée lors de la clôture 2025.

La charge extraordinaire de CHF 859,25 provient d'une différence de caisse sur l'exercice 2025.

E. Notes relatives au tableau de flux de trésorerie

Dans le flux de trésorerie résultant de l'activité de financement, la part du résultat à rétrocéder à l'Etat de Genève de CHF 120 167,50 à été reclassée dans les capitaux propres. (voir annexe D.7.a)

F. Notes relatives au tableau de variation des fonds

Dans la section des fonds propres, la dotation de CHF 120 167,50 à "Perte et profit reporté" provient de la libération de la provision pour la part de résultat à restituer à l'Etat de Genève. (voir annexe D.7.a)

G. Autres remarques et commentaires

Le principe de continuité d'exploitation est validé par la confirmation du canton de reconduire le contrat de prestations pour la période quadriennale 2025-2028, garantissant la subvention annuelle.

L'Etat de Genève a annoncé en date du 26.01.2026 une prolongation de deux ans de ce contrat de prestations, allant donc de 2025 à 2030.

18 10

